

FICHE DE PRESCRIPTION

**A transmettre par mail à coordonnateur.portesdusud@sfr.fr
Toute fiche incomplète ne sera pas traitée**

** Pour les bénéficiaires du RSA soumis à l'obligation d'accompagnement, vous devez faire une demande d'EPT auprès du Pôle Territorial de Solidarité*

Organisme et commune du prescripteur :

Nom du prescripteur :

Date de l'entretien :

NOM :

PRENOM :

H : F :

Adresse sur Talence, Gradignan ou Villenave d'Ornon :

Tél :

Mail :

Nationalité : Française ; UE ; Hors EU : Date de naissance :

Nombre d'enfant(s) : Mode de garde prévu :

Moyen de locomotion : transport en commun ; vélo ; mobylette ; voiture ; autres

Formation initiale :

Autres accompagnements réalisés (type PLIE, AIM...) :

Inscrit PÔLE EMPLOI : OUI NON

N° identifiant :

Numéro CAF ou RSA :

Structure référente :

**Rappel : Si la personne est bénéficiaire du RSA soumis, demande de passage en EPT à réaliser par vos soins.*

3 CRITERES D'ELIGIBILITE A REUNIR POUR UNE INTEGRATION PLIE :

I - CRITERES ADMINISTRATIFS (à minima 1 critère obligatoire) :

- Chômeurs de longue durée et de très longue durée inscrits ou non à Pôle emploi,
- Personnes bénéficiaires de minima sociaux, à préciser :
 - Revenu de solidarité active (RSA),
 - Allocation de Solidarité Spécifique (ASS),
 - Allocation aux Adultes Handicapés (AAH),
 - Allocation Temporaire d'Attente (ATA),
- Chefs de famille monoparentale,
- Personnes séniors de plus de 52 ans,
- Personnes relevant des quartiers de la Politique de la ville (ZUS et territoire de veille),
- Personnes reconnues Travailleurs Handicapés (prescription exclusive par Pôle emploi)
- Jeunes de - 26 ans sans qualification opérationnelle sur le marché du travail, ou dans le cadre de la Clause sociale d'insertion, (prescription exclusive par la Mission Locale)

NOM :

PRENOM :

II - FREINS SOCIAUX (à minima 1 critère obligatoire) :

- Personnes bénéficiaires de minima sociaux : Revenu de solidarité active (RSA), Allocation de Solidarité Spécifique (ASS), Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), Allocation Temporaire d'Attente (ATA),
- Difficultés d'ordre de la santé et/ou du logement et/ou judiciaire et/ou financier et/ou de la situation familiale.
Si oui, préciser :
- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Difficultés d'ordre de la santé | <input type="checkbox"/> Difficultés d'ordre du logement |
| <input type="checkbox"/> Difficultés d'ordre judiciaire | <input type="checkbox"/> Difficultés d'ordre financier |
| <input type="checkbox"/> Difficultés d'ordre de la situation familiale | |

+ AVIS MOTIVÉ DU PRESCRIPTEUR OBLIGATOIRE EXPLICITANT LES FREINS SOCIAUX :

III – FREINS PROFESSIONNELS (à minima 1 critère obligatoire) :

- Personnes bénéficiaires de minima sociaux : Revenu de solidarité active (RSA), Allocation de Solidarité Spécifique (ASS), Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), Allocation Temporaire d'Attente (ATA),
- Personnes inscrites dans un parcours intégré d'accès à l'emploi,
- Mobilité (en lien avec l'emploi recherché),
- Expérience et/ou formation : obsolètes et/ou inadaptées au marché du travail
- Réorientation (hors choix personnel avec problématique identifiée)
- Non maîtrise des outils de la recherche d'emploi

+ AVIS MOTIVÉ DU PRESCRIPTEUR OBLIGATOIRE EXPLICITANT LES FREINS PROFESSIONNELS :
(NB : L'avis motivé doit être objectivé avec des éléments concrets)

CADRE RESERVE AU PLIE / DECISION CIS :

Référent : Date du CIS/...../.....

- ENTREE** date le :... .. /... .. /..... Justificatif :
- NON INTEGRATION** - Motif de la décision :
- | | | | |
|--|---|--|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Refus du candidat | <input type="checkbox"/> absences aux rdv | <input type="checkbox"/> Hors critères | <input type="checkbox"/> Autre |
|--|---|--|--------------------------------------|

SORTIE : Date/...../.....

- Nature : Sortie positive
 Autre sortie
 Rupture/Abandon

Motif

**PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR
AVEC LA FICHE DE PRESCRIPTION**

Pour tous les candidats	<ul style="list-style-type: none"> • Pièce d'identité et CV
-------------------------	--

CRITERES ADMINISTRATIFS d'ELIGIBILITE	PIECES A FOURNIR par le prescripteur
<ul style="list-style-type: none"> • Chômeur de longue durée inscrit à Pôle emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Justificatif Pôle Emploi (avis de situation et loi de finances, capture d'écran)
<ul style="list-style-type: none"> • Bénéficiaire du RSA ou de l'AAH 	<ul style="list-style-type: none"> • Justificatif CAF (avis de situation et attestation de paiement)
<ul style="list-style-type: none"> • Bénéficiaire de l'ASS et l'ATA 	<ul style="list-style-type: none"> • Justificatif Pôle Emploi (avis de situation et loi de finances, capture d'écran)
<ul style="list-style-type: none"> • Chef de famille monoparentale 	<ul style="list-style-type: none"> • Justificatif CAF (avis de situation et attestation de paiement)
<ul style="list-style-type: none"> • Personne relevant des quartiers politiques de la ville 	<ul style="list-style-type: none"> • Justificatif de domicile
<ul style="list-style-type: none"> • Personne ayant une RQTH 	<ul style="list-style-type: none"> • Avis MDPH
<ul style="list-style-type: none"> • Jeune de moins de 26 ans sans qualification opérationnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Le CV, la carte d'identité et copie écran logiciel